

Chapitre/Chapter 31

Bosnie : Mobilisation de la société civile face à la guerre

Xavier Guigue

Le choix d'une démarche : si l'urgence -l'aide aux victimes- est obligation, la construction de la paix produit du sens.

En montrant ou en étant surtout attentif à la violence des guerres, on en oublie ceux qui s'y opposent de l'intérieur. L'humanitaire, réduit à l'assistance d'urgence, prend ainsi le dessus, immodérément célébré alors qu'il s'agit d'une obligation, d'un minimum obligé. Une révolution culturelle s'impose pour compléter notre regard sur les acteurs des conflits et pour considérer à sa juste place l'aide humanitaire.

Les images de la guerre cachent...

L'engagement du côté des victimes est nécessaire. La compréhension des conflits l'est aussi, tout comme le soutien des initiatives de construction de la paix, des mouvements démocratiques ou des médias indépendants¹... qui ont la force d'exister dans les zones de conflits.

Trop souvent les images mettent l'accent sur l'horreur d'une guerre, le lecteur ou le téléspectateur en serait avide... l'oreille est attirée par le bruit de l'arbre qui casse, elle n'entend pas le bruit de la forêt qui pousse².

...les dynamiques locales de paix

C'est cette tendance, cette pente qu'il est utile de remonter ou d'inverser, l'imaginaire de la guerre est très riche, ce que la paix évoque est très limité. Il est nécessaire de changer notre regard pour distinguer ce qui, dans le vacarme des guerres, est capable d'offrir des perspectives de paix, non pas de paix à tout prix, non pas au prix de lâchetés, mais capable d'offrir un processus qui s'attaque aux causes, qui sait dépasser les préjugés, qui s'attache à déconstruire les lieux communs, qui souhaite la justice tout en étant capable de réconciliation... Ces forces là existent, elles sont trop souvent négligées, oubliées, silencieuses à la radio, invisibles à la télévision.

Même constat du côté des organisations de solidarité internationales

Dans le milieu des associations humanitaires, Béatrice Pouligny³ fait le même constat : les ONG présentent trop souvent les populations vivant dans les zones de conflits comme victimes et non comme acteurs, pour des raisons faciles à comprendre et qui touchent au portefeuille. Là aussi, il est utile de renverser la tendance.

L'aide humanitaire, une obligation qui prend son sens...

Présenter les horreurs des conflits invite à y répondre non pas de manière politique ou juridique mais avec des moyens humanitaires. C'est donc ce processus simplificateur qu'il faut faire évoluer pour à la fois donner du sens à l'aide humanitaire, mais aussi et surtout pour répondre aux causes profondes du conflit et aux enjeux qu'il soulève.

¹ Paix, démocratie, droits de l'Homme... sont des concepts trop souvent instrumentalisés, liés à une histoire, un rapport de force. Sans pouvoir aborder en profondeur la ou les polémiques à ce sujet, ils sont à considérer comme un processus, comme une politique à mettre en œuvre, avec toutes les limites et les contradictions dues au fait qu'ils sont le produit d'une histoire

² D'après un proverbe africain

³ l'humanitaire gouvernementale face à la guerre (publication CERJ)

C'est pourquoi, l'engagement à long terme –le soutien des initiatives de construction de la paix menées par les habitants eux-mêmes vivant dans les zones de conflits- se doit d'accompagner l'action humanitaire d'urgence pour que celle-ci ait du sens. Cette dernière ne peut être une fin en soi, c'est le minimum exigé. C'est ce qui se devrait d'être apporté aux victimes. Elle est pourtant présentée comme don, générosité, action philanthropique alors qu'elle n'est qu'obligation. Obligation comme il existe l'obligation d'assistance à personne en danger⁴. Ce qui fait dire à ceux qui s'y engagent qu'ils n'ont « fait que leur devoir ». Obligation aujourd'hui sans contrainte, simple obligation morale d'assistance à personnes ou population en danger. Obligation qui devrait inviter à plus de modestie, tant elle est encore dans bien des cas à peine respectée⁵.

...dans une recherche de paix juste et durable

Cet engagement à long terme -le soutien des dynamiques de paix- contribue à l'édification difficile et hasardeuse d'une société plus juste⁶. Il n'est possible qu'en s'attendant aux causes des injustices. Il s'inscrit alors dans des actions plus étendues comme les actions des mouvements d'éducation populaire, des associations de droits de l'Homme, des « altermondialistes » ...

Ces actions peuvent aller de la condamnation des politiques coupables de violation du droit international⁷ ou de la dénonciation des politiques expansionnistes de certains Etats, à la proposition de réformes ou de refontes juridiques, politiques, institutionnelles... des organisations et outils internationaux au service de la paix⁸, en passant par la critique des silences complices, de la realpolitik ou des silences frileux des responsables politiques –comme l'indécente discrétion à propos des crimes commis en Tchétchénie.

Les raisons d'un tel soutien

Une base sociale solide sachant s'organiser, se doter d'un cadre, se fixer des objectifs politiques, sachant partager des valeurs communes d'équité, de respect des droits... ayant une pratique de la discussion, de la négociation... est une condition nécessaire à la construction ou la reconstruction démocratique d'un pays déchiré par un conflit. En effet, de part leur pratique, leur expérience, le réseau qu'ils peuvent tisser... les acteurs des dynamiques de construction de la paix peuvent être un vivier d'acteurs politiques du pays à rebâtir.

C'est le sens politique de la démarche. Elle a ses propres limites, puisque les dynamiques locales de paix peuvent très bien être instrumentalisées par ceux qui y auront intérêt⁹. Ce danger est un risque à

⁴ « Il existe dans notre droit pénal un délit grave, celui de non-assistance à personne en danger. Lorsqu'on est témoin d'une agression dans la rue, on ne peut pas impunément laisser le plus faible seul face au plus fort, tourner le dos et suivre son chemin. En droit international, la non-assistance aux peuples en danger n'est pas encore un délit. Mais c'est une faute morale et politique qui a déjà coûté trop de morts et trop de douleurs à trop de peuples abandonnés, où qu'il se trouvent sur la carte pour que nous acceptions, à notre tour, de la combattre. » Discours prononcé par Monsieur François Mitterrand, Président de la République française, devant le monument de la Révolution à Mexico, 20 octobre 1981

⁵ le contraste saisissant entre l'aide apportée suite au Tsunami (26 décembre 2004) et le peu de moyens fournis suite au tremblement de terre au Cachemire (8 octobre 2005) est malheureusement exemplaire

⁶ voir l'approche de Miguel Bennisayag dans la conclusion de « Utopie et Liberté » où il précise que l'urgence n'a de sens que s'il s'inscrit dans un engagement pour un monde un peu plus juste, un peu plus libre

⁷ le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a déclaré mercredi 15/9/04 sur la BBC (service mondial de la radio BBC) que la guerre en Irak n'était « pas en conformité avec la Charte des Nations unies de notre point de vue » et, qu'elle était du point de vue de la Charte, « illégale ». « Je suis l'un de ceux qui croient qu'il aurait dû y avoir une deuxième résolution du Conseil de sécurité des Nations unies pour donner le feu vert à l'invasion des États-Unis, qui a renversé le régime de Saddam Hussein », a notamment dit M. Annan, qui a reçu jeudi le soutien du président suisse Joseph Deiss. Dépêche AFP jeudi 16/09/2004

⁸ voir par exemple le livre de Gal Jean Cot, « la paix du Monde une utopie réaliste », Castells éditions ou l'initiative soutenue par Stéphane Hessel (Collégium international éthique, politique et scientifique), ...

⁹ comme les mouvements pacifistes à l'ouest pouvaient faire l'affaire des politiciens soviétiques du temps de la guerre froide. Ceci avait fait dire à F.Mitterrand, alors Président de la république, que « les pacifistes sont à l'ouest, mais les missiles sont à l'Est ». Cette présentation lapidaire de la situation avait pour objectif d'apporter un soutien politique à

courir si l'objectif à moyen terme est bien la reconstruction démocratique d'un pays déchiré par un conflit. Accepter ce risque est nécessaire pour éviter certaines dérives dans les situations de post-conflit : l'absence d'expériences et de cultures démocratiques peut conduire à un régime totalitaire ou criminel en fonction de ceux qui accaparent le pouvoir.

L'autre raison est étymologiquement humanitaire (en ce qu'elle concerne l'humanité) : il s'agit d'un engagement au respect de l'autre, au respect des droits humains, au respect de chacun dans sa dignité, aux valeurs qui sous-tendent paix et justice, liberté et responsabilité...

2- Quelques éléments de l'histoire de la Bosnie Herzégovine.

Les nations de l'ex-Yougoslavie peuplées principalement par des populations slaves venues au VIIème siècle ont subi des influences politiques et religieuses qui perdurent toujours : au IVème siècle, l'Empire romain s'est scindé en deux, l'Empire romain d'Orient ayant évolué vers la religion orthodoxe et l'Empire romain d'Occident vers le catholicisme, leur frontière traversant l'actuelle Bosnie-Herzégovine. Vient ensuite l'influence de l'Empire ottoman qui étend son emprise dès le XIVème siècle sur cette partie de l'Europe. Une partie de la population slave se convertit alors à l'Islam, d'où la présence de leur descendant en Bosnie aujourd'hui...

Mais plus grave encore est ce qui provient de l'histoire et qui n'a pas été digéré.

Ainsi en ex-Yougoslavie, les crimes commis au cours de la deuxième guerre mondiale¹⁰, par les Oustachis Nazis de Croatie, les extrémistes royalistes Tchetnicks de Serbie et les partisans de Tito ont été injustement réparés, voire laissés impunis. En 1992, la haine de l'Oustachi, du Tchetnick ou du Musulman (de l'Ottoman) a ressurgi comme-ci les atrocités de 39/45 dataient d'hier, les chaînes de télévisions ultra-nationalistes en rajoutèrent en diffusant des images d'archives.

A partir de 1992, avec l'éclatement du PC yougoslave et la politique panserbe de Milosevic, la guerre fait rage en ex-Yougoslavie. Après les atrocités commises en Croatie et en particuliers à Vukovar, c'est au tour de la Bosnie de vivre des heures sanglantes. Ce n'est plus le symbole de l'olympisme que Sarajevo a connu 1984 qui refait surface mais tout le poids de l'histoire de la première guerre mondiale (et de la suivante) que l'on fait commencer à partir de l'assassinat de l'archiduc François Ferdinand à Sarajevo.

Face à cette situation, le monde extérieur adopte un profit bas : on y rencontre l'absence d'intérêts économiques à défendre ou géostratégiques importants tant que le conflit ne s'étend pas en Macédoine ou au Kosovo, l'absence de cohésion politique de l'Union Européenne pour imposer une solution régionale, le poids de la Russie, classiquement pro-orthodoxe et donc pro-Serbie, le poids des puissances régionales que sont la Grèce et la Turquie (avec leur différent jamais réglé comme Chypre). Dans cette confusion, le partage de l'ex-Yougoslavie à l'intérieur de ses frontières et les négociations avec les « hommes forts » (Milosevic pour la partie nationaliste de Serbie et Tudjman pour les nationalistes de Croatie) sont les choix les plus faciles.

Vu de Paris, "le gendarme serbe" pouvait faire l'affaire pour maintenir la stabilité dans cette "poudrière ethnique", à condition de corriger ses excès par l'humanitaire. En effet, dès le début du conflit, l'ambassade de France à Zagreb, avait averti régulièrement les Affaires étrangères et l'Élysée de la responsabilité des nationalistes de Belgrade et de Pale dans le conflit et dans les crimes commis. Paris connaissait aussi les craintes de Belgrade devant le scénario interventionniste de l'OTAN que les militaires avaient examinés très tôt (les forces de l'OTAN étaient prêtes à

l'Allemagne, oubliant quelque peu que l'Ouest n'était pas dépourvu de missiles et qu'heureusement existait aussi en URSS une contestation, il est vrai, sévèrement réprimée

¹⁰ 1 400 000 habitants ont périés

intervenir en juillet 93 avec 60 000 hommes selon le Gal Cot¹¹). Cela n'a pas influencé outre mesure la plupart des chancelleries, leur pays respectif n'ayant pas d'intérêts vitaux à défendre en Bosnie. Il s'est donc mis en place un mécanisme humanitaire de "peace keeping"¹² qui s'est avéré très coûteux et auquel la France a largement participé.

Ainsi, quand François Mitterrand est allé à Sarajevo en 1992, à la surprise générale, ce n'était que pour des raisons humanitaires : ouvrir l'aéroport de Sarajevo. Était-ce là le seul rôle d'un Président de la République ? Plus tard, Bernard Henri Levy réalisa son film « Bosna » très critique à l'égard de F. Mitterrand. Celui-ci justifia alors sa position en Conseil des Ministres en affirmant qu'il avait toujours eu la volonté de défendre les intérêts de la France et que la France n'avait pas d'intérêt à agir en Bosnie¹³. C'était d'une logique imparable : pas d'enjeu économique, pas d'influence culturelle ou historique, pas de mobilisation intérieure menaçante pour le pouvoir... garant des intérêts de la France, il a agit comme il devait agir !

C'est dans ce contexte que des acteurs de la société civile en ex-Yougoslavie se sont mobilisés pour défendre les valeurs de respect de l'autre et des libertés que les mouvements ultra nationalistes détruisaient.

3- Parmi leur message le combat contre un dérapage habituel : mettre tout le monde dans le même sac

Il existe une tendance lourde à « ethniciser » les parties au conflit : Serbes contre Musulmans contre Croates, alors que des clivages sont ailleurs et sont plus pertinents : affrontement entre démocrates et ultra-nationalistes, entre séparatistes et non-séparatistes, entre modérés et partisans autoritaires par exemple.

Ainsi on a trop souvent amalgamé tous les Serbes à des criminels alors qu'à Sarajevo même vivaient pendant la guerre plusieurs milliers de personnes d'origine serbe ayant refusé le choix totalitaire de Karadzic.

C'est un des enjeux essentiels dans la compréhension des conflits et plus généralement dans la recherche des responsabilités : en droit, ce n'est pas le Lyonnais, le Bourguignon ou le Sénégalais qui est présumé coupable mais celui qui est soupçonné d'avoir commis un acte délictueux. En d'autres termes, ce n'est pas la nationalité, la religion, l'ethnie qui fait d'une personne un auteur de crime, c'est l'acte commis avec son intention¹⁴. Vouloir qualifier par une appartenance ethno-culturelle une des parties au conflit, c'est souvent tombé dans le piège tendu par ceux qui ont conçu les politiques d'exclusion et de discriminations à l'origine des guerres récentes. Piège qu'Elie Wiesel nous invite à éviter quand il dit à de jeunes allemands que les enfants des coupables ne sont pas des coupables, ce sont des enfants¹⁵.

Ceci ne revient pas à nier les spécificités culturelles d'un conflit, mais à les remettre à leur place : une problématique politique qui peut trouver sa réponse dans une solution négociée.

¹¹ Conférence donnée à Grenoble en septembre 2001 dans le cadre de l'Ecole de la paix

¹² Contrairement au « peace making » qui implique un investissement de la communauté internationale dans la restauration de la paix, le « peace keeping » revient le plus souvent à un gel de la situation, un maintien du statu quo, laissant les forces en présence face à face, signant cessez-le-feu après cessez-le-feu en l'attente de négociations qui n'aboutissent pas.

¹³ Entretien privé avec Alain Carignon, alors Ministre de la communication et ami personnel de B.H. Levy

¹⁴ Cela peut être aussi ce à quoi il adhère quand il s'agit d'apologie du crime ou du racisme...

¹⁵ Se taire est impossible. Jorge Semprun. Elie Wiesel. Arte Editions, Mille et Une Nuits

4- Acteurs là bas d'une dynamique de paix

Premier constat : pas de paix ni de démocratie... sans organisation de la société porteuse d'une capacité à agir en ce sens. La guerre fragilise le tissu organisé d'une société dans un espace géographique donné. Sans collectivités capables de s'organiser, représentation des populations et négociation,... sont arbitraires, avec toutes les conséquences qui peuvent en découler. D'où l'importance des dynamiques locales capables de renforcer les processus démocratiques et de contribuer à des solutions négociées, politiques à un conflit

Deuxième constat : on l'a vu, médias, ONGs... prêtent plus souvent attention aux destructions qu'aux habitants qui font face.

Troisième constat : dans de trop nombreux cas, à la table des négociations vont se retrouver les politiques « incontournables », ceux qui sont responsables du conflit armé, tandis que les acteurs de paix ne seront pas écoutés¹⁶.

Quelles que soient les situations dans les pays en guerre, de telles initiatives locales existent. Des personnes s'organisent pour choisir les voies du dialogue, de la paix et de la justice. Ce sont les mouvements démocratiques, les associations de défense des droits de l'Homme, les médias indépendants... qui doivent être connues, reconnues et soutenues.

Trois exemples :

L'appel pour Sarajevo, libre et uni

En 1994, le Cercle 99, association de Sarajevo, lance une pétition à l'attention de tous les habitants de la ville pour lutter contre la haine et la violence. Elle obtient l'assentiment de près de 100 000 personnes qui s'engagent, dans un contexte de guerre, en paraphant le document, avec leur signature, leur adresse et leur numéro de carte d'identité. C'est un engagement fort en situation de guerre où chacun peut se sentir menacé par les autorités ou ses propres voisins. Cette pétition a été traduite dans les différents pays d'Europe et diffusée par les différents collectifs de solidarité pour recueillir les signatures des citoyens européens. Cette action est le reflet d'un combat politique non-violent contre les actes « barbares » à l'œuvre en Bosnie.

Rôle des médias dans le conflit en ex-Yougoslavie

Dès le début du conflit Tadeusz Mazowiecki, ancien Premier ministre polonais, rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme des Nations Unies a jugé indispensable l'existence de médias indépendants en Serbie, Bosnie et Croatie pour contrecarrer les appels bellicistes des médias ultra-nationalistes. Des journaux comme Oslobodjane ou bien Dani, radio Zid ou B 92 ont reçu le soutien des mouvements de solidarité. Certains articles d'analyse ont été traduits dans « Courrier international »...

- En 1993, des représentants de la société civile serbe, croate et bosniaque ont été invités à Paris par le Forum de Vérone et la coordination des comités Bosnie. Un représentant de l'Union européenne participait aussi à la réunion. Il lui a été demandé pourquoi aucune des personnes ici invitées ne participaient aux négociations alors que MM Milosevic et Tudjman y étaient présents et portaient une lourde responsabilité dans le conflit. Il a simplement répondu que c'était les seuls qui avaient un mandat électif. En d'autres termes, il était acceptable et

¹⁶ En 1993, des représentants de la société civile serbe, croate et bosniaque ont été invités à Paris par le Forum de Vérone et la coordination des comités Bosnie. Un représentant de l'Union Européenne participait aussi à la réunion. Il lui a été demandé pourquoi aucune des personnes ici invitées ne participaient aux négociations alors que MM Milosevic et Tudjman y étaient présents et portaient une lourde responsabilité dans le conflit. Il a simplement répondu que c'était les seuls qui avaient un mandat électif. En d'autres termes, il était acceptable et légal de discuter avec certaines personnes qui seront par la suite inculpées de crime contre l'humanité tandis que cela ne l'était pas avec des personnes qui défendaient les mêmes valeurs que celles qui fondent l'Union européenne

légal de discuter avec certaines personnes qui seront par la suite inculpées de crime contre l'humanité tandis que cela ne l'était pas avec des personnes qui défendaient les mêmes valeurs que celles qui fondent l'Union européenne. Le Forum de Vérone a permis malgré tout de favoriser la rencontre entre les associations démocratiques de Bosnie, de Croatie, de Serbie... et les représentants des pays de l'Union européenne, montrant qu'il était possible d'œuvrer à un dialogue politique pour sortir de la situation vécue par les populations de l'ex-Yougoslavie.